



**DOSSIER DE SYNTHÈSE SUR LES EFFECTIFS,
L'INVESTISSEMENT ÉDUCATIF ET L'EMPLOI,
FOCALE SUR LA BRETAGNE 17.01.2020**



- FOCALÉ BRETAGNE
- CONSTATS
- CONSÉQUENCES
- PROPOSITIONS

**DÈS LE 26 JANVIER 2020
L'ÉCOLE RELÈVE LA TÊTE !**

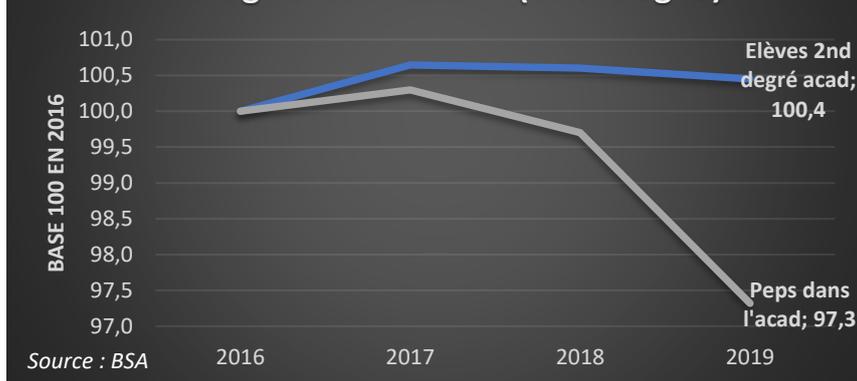


SYNTHÈSE D'INFOS :

EFFECTIFS ET EMPLOIS

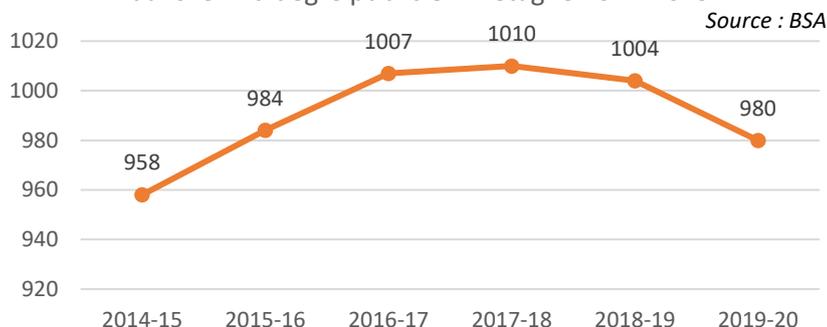
EN BRETAGNE

Evolution comparée des effectifs élèves et des professeurs d'eps en Bretagne 2016-2019 (2nd degré)

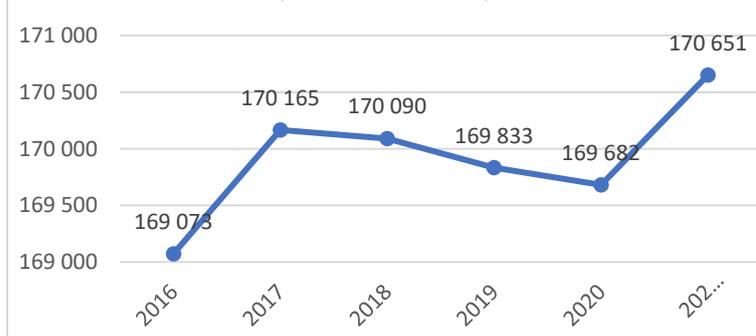


Entre les rentrées 2017 et 2019, dans le 2nd degré public en Bretagne, il y a eu (selon le Bilan social académique) une **perte de 30 postes de Professeurs d'EPS** (pour 332 élèves en moins, soit 1 poste Eps supprimé pour 11 élèves en moins...)

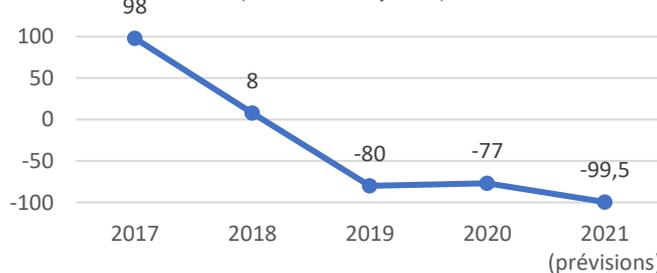
Evolution du nombre de professeurs d'EPS titulaires dans le 2nd degré public en Bretagne 2014-2019



Evolution du nombre d'élèves dans le second degré public en Bretagne (source: CTA de rentrée)



Evolution du nombre de postes d'enseignant.es, (toutes matières) dans le 2nd degré public en Bretagne (source: CTA de janvier)



Entre les rentrées 2017 et 2021, dans le 2nd degré public en Bretagne, il y a 150,5 postes d'enseignant.e supprimés pour 486 élèves en plus ! (sources : CTA, Rectorat)



CE QUE L'ON CONSTATE DANS LE TRAITEMENT DE L'ECOLE PUBLIQUE

**Effectifs de classe, heures de cours, emplois
d'enseignant.es, investissement éducatif**

Extraits d'études et de rapports

Des effectifs parmi les plus lourds d'Europe

Enquête de l'OCDE, regards sur l'éducation, 2020

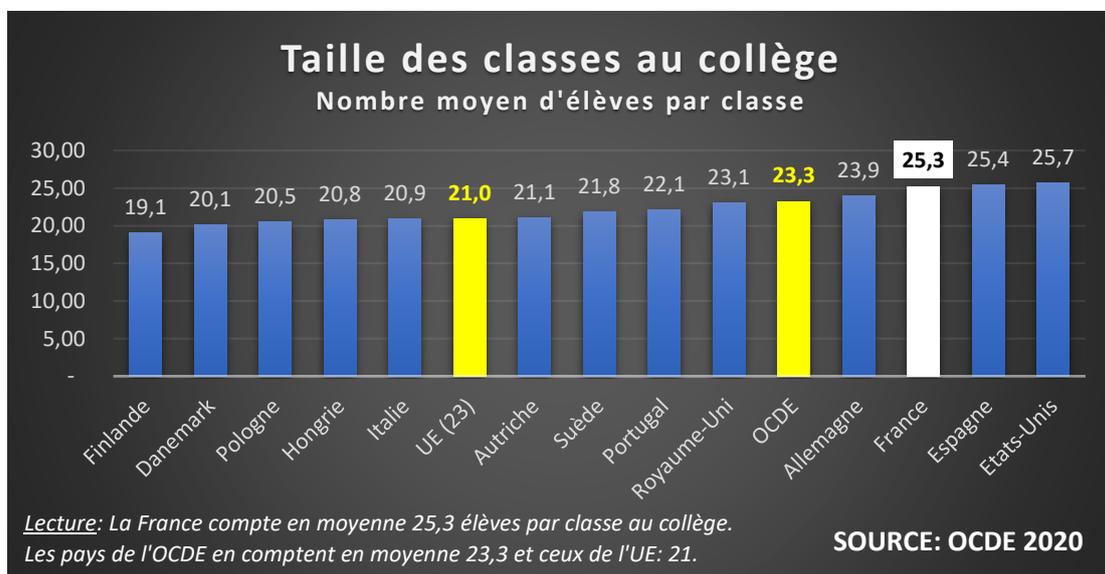
Des effectifs de classe en France parmi les plus chargés d'Europe et des pays riches (OCDE).

22^{ème} sur 23 : c'est la place peu reluisante de la France parmi les **23 pays européens** membres de l'OCDE, pour ses **effectifs de classe en collège**. Seule l'Espagne compte davantage d'élèves par classe.

La France affiche **4,3 élèves de plus par classe en collège par rapport à la moyenne des 23 pays européens** (25,3 versus 21). p385

« Entre 2005 et 2018, la taille des classes a **diminué en moyenne de 7 %** dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans les pays de l'OCDE » p378.

En France, elle a au contraire augmenté de façon continue, avec en moyenne **+ 5,8% au collège** (entre 2007 et 2020) et **+ 8,5% en LGT**.



Enquête du SNEP-FSU, rentrée 2020, portant sur 1219 établissements publics (Bulletin n°879, 03/10/2020)

Les effectifs par classe sont en hausse dans près de 45 % des établissements ayant répondu (avec plus de 1000 établissements). Avec des effectifs à 30 dans certains établissements REP (Clg E.Cotton à Argenteuil), des classes à 34 en collège (Clg les Sources à Saverne), à 38 en LP (LP Queneau d'Yvetot), 39 en lycée (LGT Joffre de Montpellier).

Sur 851 CLG ayant répondu à la question des effectifs : **Près de 75% des collèges** connaissent des classes à plus de 28 élèves, contre 66% en 2019. **Seuls 13%** ont des classes à 25 et moins.

Sur 231 LGT ayant répondu à la question des effectifs : **80% des LGT** ont des effectifs max > 35, contre 66% en 2019.

Sur les 116 LP ayant répondu à la question des effectifs : 20% des établissements ont des effectifs à 24 ou moins, contre 25% en 2019. **Dans 54% des LP**, il y a des classes à 30 et plus en EPS, contre 50% en 2019.

Des ouvertures de classe insuffisantes et inégalitaires

MEN-DGESCO, Bilans de la rentrée scolaire, 2nd degré public

Entre 2008 et 2020, il y a eu 263 411 élèves de plus dans l'enseignement secondaire public pour seulement 1053 classes en plus, soit **une moyenne de 250 élèves par classe supplémentaire**. Entre 2010 et 2020, il y a eu en moyenne une création de classe pour 164 élèves en collège mais une création pour 50 élèves en CPGE, soit **un rapport d'ouverture 3,3 fois supérieur en CPGE qu'en collège**.

Sur les 3 rentrées effectuées sous gouvernance Blanquer (2018-2019-2020), il y a eu 43 706 élèves de plus (+13754/+ 20004/+ 9948) mais 417 classes en moins (+379 /-531/-265). Dans les collèges, pour 66

312 élèves en plus sur ces 3 années, il y a eu 933 créations de classes, soit **une classe pour 71 élèves**. **Il en aurait fallu le triple** étant donné le nombre moyen d'élève par classe (en 2020 : 25,4). Dans les **Segpa, pour 2 584 élèves en plus, il y a eu 55 suppressions de classe** (sachant que 73% des élèves de segpa viennent d'une CSP défavorisée, avec plus de 50% issus d'une famille d'ouvriers, [Depp. Note d'info, Janvier 2017](#)). Dans les lycées, pour 25 790 élèves en moins, il y a eu 1 676 classes en moins, **soit 1 classe supprimée pour 15 élèves de moins**.

A l'inverse, dans les **CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), pour 1 118 élèves en moins, il y a eu 33 classes supplémentaires** (sachant que ces élèves sont majoritairement issus de famille favorisées : plus de 60 % d'enfants de cadre et chefs d'entreprises contre 6,4 % d'enfants d'ouvriers, [Observatoire des inégalités, Avril 2017](#)).

Moins d'enseignant.es disponibles pour les élèves : le plan de licenciement des enseignant.es continue

Comité Technique Ministériel de l'Education nationale, 19/12/2020

Entre 2008 et 2020, 30 733 postes de professeurs titulaires ont été supprimés dans le seconde degré public.

Sur les 3 rentrées effectuées sous **gouvernance Blanquer** (2018-2019-2020), il y a eu 43 706 élèves de plus (+13754/+ 20004/ +9948) mais 417 classes en moins (+379 /-531/-265), avec la **suppression d'au moins 9040 emplois d'enseignants dans le 2nd degré public** (402 475 à la rentrée 2017 et 393 435 à la rentrée 2020 d'après les bilans sociaux annuels du MEN).

Sur la seule rentrée 2021, le gouvernement programme la suppressions de 1 883 postes d'enseignant.es titulaires dans le second degré public, malgré l'arrivée de 43 518 élèves en plus, soit **un.e enseignant.e en moins pour 23 élèves de plus**.

Moins d'heures d'enseignement à tous les niveaux.

La **réforme du collège** (rentrée 2016) a supprimé pour tous les élèves **162 heures d'enseignement** sur la scolarité au collège ([Arrêté du 19/05/2015](#) et [comparatif](#)).

La réforme du **lycée général et technologique** (rentrée 2019) a supprimé pour tous les élèves **216 heures sur la scolarité** (2h hebdomadaire sur chaque niveau : 26h30 au lieu de 28h30 en 2^{nde} et 28h au lieu de 30h en 1^{ère} et Terminale). Arrêtés du 16/07/2018 de [la classe de seconde](#) et du [cycle terminal](#).

La réforme du **lycée professionnel** (rentrée 2019) a supprimé pour tous les élèves **entre 294** (Spécialités de la production) **et 380 heures** (spécialités des services) de formation sur le cursus. Cette baisse touche tous les enseignements (professionnels et généraux). **La baisse moyenne des enseignements généraux atteignant -7,8% (95h), dont -11% pour les enseignements de Français, H-G et Education civique** ([Arrêté du 21/11/2018](#) et [comparatif](#))

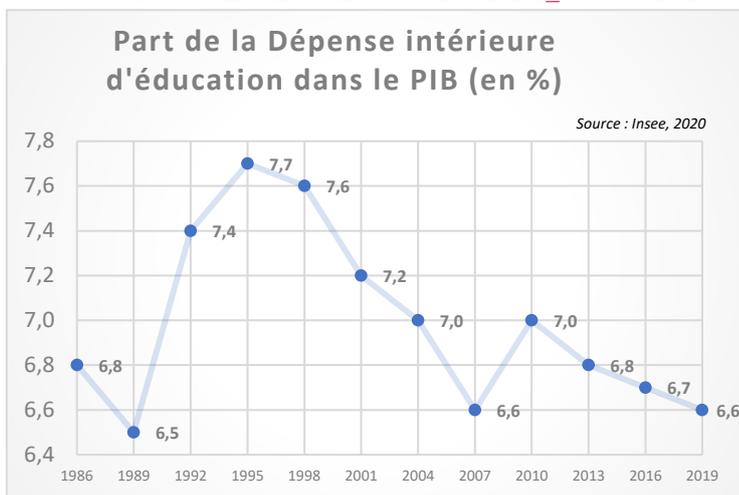
Un effort éducatif parmi les plus faibles d'Europe, et en baisse depuis 20 ans

Note de la DEPP, 12/2020 et Rapport OCDE, Education at a glance, 2019

L'étude de la Dépense Intérieure d'Éducation révèle une baisse tendancielle de l'investissement éducatif par rapport aux richesses produites. La note de la DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et

de la performance) de décembre 2020 fait ainsi état d'une DIE de 160,5 Mds pour 2019, soit 6,6% de la richesse produite pour l'éducation. C'est un point de PIB en moins par rapport aux années 1990 où cette dernière s'élevait jusqu'à 7,7 % du PIB. Il y a pourtant bien plus d'exigences (individualisation, inclusion...) et d'élèves, étudiant.es en 2020 que dans les années 1990.

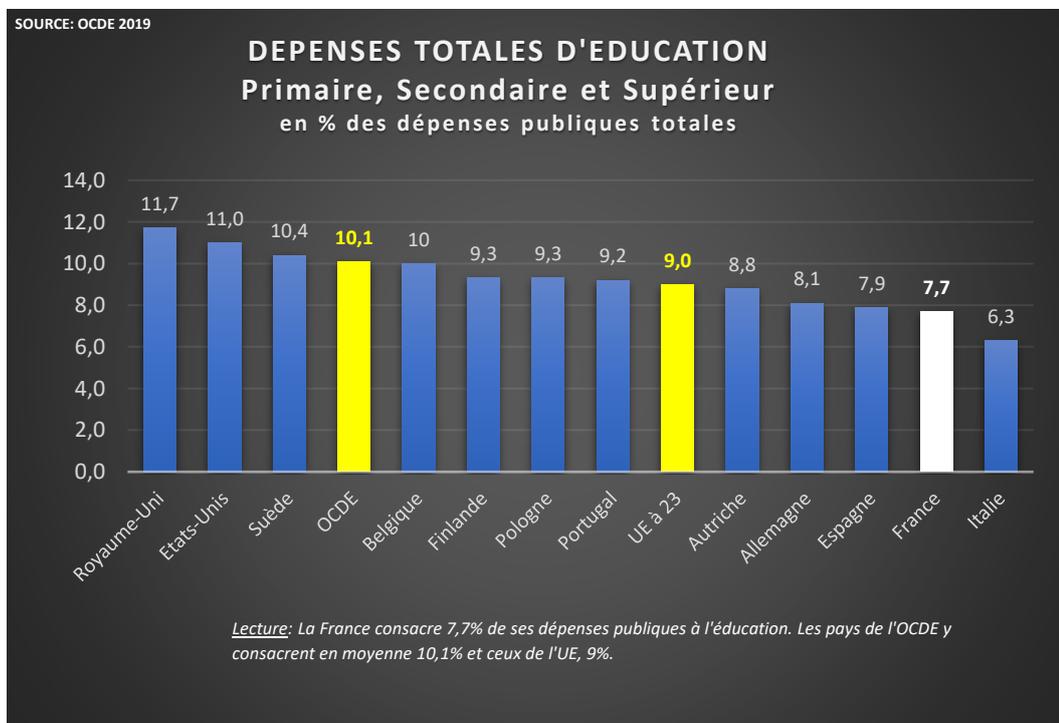
Si la France consacrait aujourd'hui le même pourcentage de PIB qu'en 1997, il y aurait 24,2 milliards d'investissements supplémentaires...soit quasiment un tiers du budget de l'Education Nationale en plus (le Budget du MEN prévu pour 2021 est de 74,5 Mds).



L'analyse du ratio des dépenses d'éducation parmi l'ensemble des dépenses publiques (et non plus le PIB) est aussi un marqueur des choix politiques. La France consacre 7,7% du total de ses dépenses publiques pour l'éducation (du Primaire au Supérieur) quand les pays de l'OCDE y consacrent en moyenne 10,1% et ceux de l'UE, 9%.

La France se classe donc 25^{ème} sur les 31 pays de l'OCDE (ayant publié des chiffres).

En se focalisant uniquement sur les dépenses pour **l'enseignement secondaire**, la France y consacre 4,2% de ses dépenses publiques totales, soit la moyenne des pays de l'UE à 23. Les pays de l'OCDE y consacrent en moyenne 4,4%. La France se classe pour le secondaire **23^{ème} sur les 36 pays de l'OCDE** ayant publié des chiffres.





QUELLES CONSEQUENCES DE CE TRAITEMENT ?

**Inégalités sociales, inclusion de façade, moins
d'heures d'enseignements, perte d'attractivité du
métier**

Extraits d'études et de rapports

AVEC DES CLASSES CHARGÉES...

De moins bonnes compétences et niveaux de vie

Etude de P.Frederiksson, Quarterly journal of economics, 2013

L'étude, portant sur des élèves âgés de 10 à 13 ans (soit environ cm2-4^{ème}), évaluait les effets de la taille de classe sur le long terme :

« Des classes moins chargées durant les 3 années de scolarité avant 13 ans sont bénéfiques pour les compétences cognitives et non-cognitives à 13 ans, et améliorent la réussite à 16 ans. Encore plus important, nous avons observé que les enfants venus des classes réduites ont poursuivi plus longuement leurs études et obtenu de meilleurs salaires entre 27 et 42 ans »

Moins de temps disponible pour une vraie inclusion des élèves en situation de handicap

(DEPP-élèves en situation de handicap, 2020)

Entre 2004 et 2018, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le second degré public a été **multiplié par 4,1** (37 442 à 152 232), tandis que les effectifs moyens de classe n'ont pas cessé d'augmenter.

La même problématique se pose pour une inclusion de qualité pour l'ensemble des élèves à besoins éducatifs spécifiques (Segpa, Upeaa, élèves « dys », élèves à haut potentiel...)

Des problèmes de discipline en classe (PISA, 2019)

« La France est l'un des trois pays où les élèves font état des plus grandes préoccupations liées aux problèmes de discipline en classe (il n'y a qu'en Argentine et au Brésil où l'indice du climat de discipline est inférieur à la moyenne observée en France) ».

Moins de réussite et de justice sociale

Etude d'O.Monso, Revue Education et Formation, 2014

« Les travaux français récents ont atteint un certain consensus quant à l'existence d'un effet de la taille des classes sur la réussite scolaire »

« La réduction de la taille des classes bénéficierait davantage aux élèves issus de milieux défavorisés, en difficulté scolaire ou scolarisés dans l'éducation prioritaire »

Alors que la France est déjà tristement championne des inégalités scolaires liées à l'origine sociale

Rapport Ocde, 2019 (Équité liée au milieu socio-économique) [Lien](#)

La France n'a guère progressé et se situe dans le groupe des pays les plus inégalitaires. Elle favorise la réussite d'une élite tandis qu'elle est de moins en moins capable de faire réussir les enfants les moins privilégiés.

« Comme déjà observé lors des éditions précédentes du PISA, la France est l'un des pays de l'OCDE où le lien entre le statut socio-économique et la performance dans PISA est le plus fort avec une différence de 107 points entre les élèves issus d'un milieu favorisé et ceux issus d'un milieu défavorisé... Il s'agit de l'un des plus importants écarts liés au milieu socio-économiques parmi les pays de l'OCDE (écart moyen: 89 points). Des écarts nettement plus importants ne sont observés qu'en Israël et au Luxembourg (122 points) »

« En France, un élève défavorisé n'a qu'une chance sur six de fréquenter le même lycée qu'un élève très performant ».

Ocde, juin 2020, Perspectives des politiques de l'éducation [lien](#)

« En 2018, les élèves français de milieux socioéconomiques défavorisés sont cinq fois plus nombreux que ceux de milieux favorisés à ne pas atteindre le niveau minimal de lecture. Ils sont également surreprésentés dans les filières d'Enseignement et Formation Professionnelle (EFP) du secondaire »

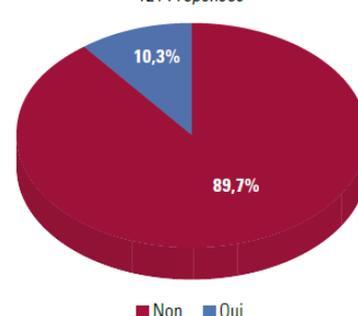
AVEC LA RÉDUCTION DU NOMBRE D'ENSEIGNANT.ES ET LA SURCHARGE DE CELLEUX QUI SONT EN POSTE...

Une rupture de continuité du service public.

Enquête du SNEP-FSU, rentrée 2020 (Bulletin n°879, 03/10/2020)

Dans 10 % des établissements, il manquait des enseignant.es pour couvrir les besoins en EPS à la rentrée 2020. Et cette situation concerne aussi les autres disciplines. Il y a des « trous dans la raquette », et cela se renforce avec le manque de titulaires remplaçants et la situation sanitaire. L'administration n'est plus en capacité de mettre un.e enseignant.e devant chaque classe : le manque de recrutement est criant.

Y avait-il des heures EPS non assurées à la rentrée dans ton établissement ?
1214 réponses



Un remplacement (des postes supprimés) par des heures supplémentaires qui ne fonctionne pas

Le Ministre JM.Blanquer affirme depuis 2018 qu'il y a une compensation des suppressions de postes par des heures supplémentaires. Or cela ne fonctionne plus. C'est ainsi que 12,3 millions d'euros prévus pour ces heures supplémentaires n'ont pas été consommés en 2019, sur les 18 millions qui étaient censés compenser les suppressions de postes. Cela fait donc **66% de ces heures non consommées, et en conséquence 2/3 des suppressions de postes qui ne sont pas compensés.**

Commission des affaires culturelles et de l'éducation, 21/10/2020 [lien](#)

Le rapport de la commission des affaires culturelles et de l'éducation alerte sur la limite structurelle : « Afin de maintenir un volume constant d'enseignements dans le second degré, des heures supplémentaires annuelles (HSA) ont été ouvertes. **Mais il semblerait qu'un seuil d'ouverture ait été atteint.** Cette année, les auditions ont montré que, dans de nombreux établissements, il n'y a plus de créneau horaire disponible ou d'enseignants disponibles et volontaires pour effectuer ces heures ».

Session ordinaire au Sénat, 19/11/2020, Enseignement scolaire, par J.Grosperin [Lien](#)

« Les ETP continuent de diminuer dans le secondaire, avec - 1 800 postes cette année... Le ministère a fait le choix de compenser ces suppressions par un recours accru aux heures supplémentaires. Toutefois, ce système semble aujourd'hui **atteindre ses limites**, avec des difficultés croissantes pour attribuer ces heures aux enseignants qui sont déjà nombreux à dépasser - en moyenne de deux heures - leurs obligations réglementaires de service. En outre, la commission alerte le ministère sur la **tentation d'utiliser les heures supplémentaires comme outil privilégié pour améliorer le pouvoir d'achat des enseignants** : en effet, elles sont **source d'inégalités** entre les personnels du primaire, du secondaire et de classes préparatoires, en fonction des disciplines, mais aussi entre les hommes et les femmes ».

Florence Delannoy, pour le SNPDEN (syndicat majoritaire des personnels de direction) vient [confirmer ce constat](#). « Surtout, le rapporteur pour avis constate que les **heures supplémentaires budgétées ne sont pas consommées.** Ainsi, 12,3 millions d'euros de crédits pour les heures supplémentaires n'ont pas été consommés en 2019. D'ailleurs, lors de l'audition du SNPDEN, Florence Delannoy, secrétaire générale adjointe, soulignait la difficulté des chefs d'établissements à trouver des professeurs pour assurer ces heures supplémentaires, depuis trois à quatre ans. En effet, dans les établissements, du fait des enseignants à temps partiel et ceux dont l'état de santé ne permette pas de faire des heures supplémentaires, **l'enveloppe des HSA porte souvent sur la moitié à peine des enseignants de la**

discipline concernée. Dans les faits, il n'est pas rare de demander à un personnel d'effectuer trois voire quatre HSA »

Une précarisation du métier qui s'accroît (Bilan sociaux du MEN)

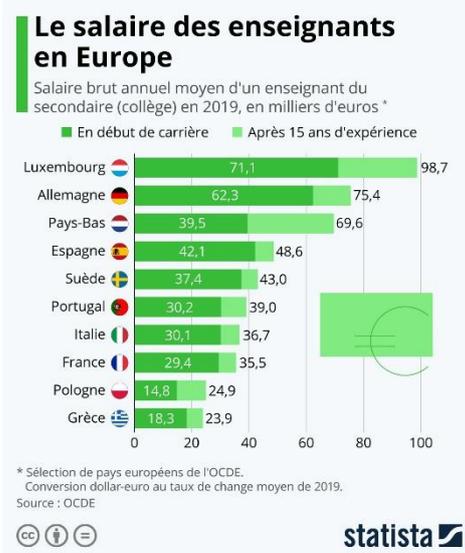
Entre 2008 et 2020, 30 733 postes de professeurs titulaires ont été supprimés dans le second degré public. Parallèlement (2008-2019), il y a eu un accroissement de 20 584 non-titulaires (avec peu ou sans formation, avec un recrutement très contestable selon les endroits). La part des non-titulaires parmi l'ensemble des personnels du MEN est passée de 12 % en 2008 à 20 % en 2019. Elle a aussi augmenté fortement chez les enseignants du second degré public, passant de 3,6 % en 2008 à 9 % en 2019.

Une perte d'attractivité du métier d'enseignant.e, en proie par ailleurs à une forte baisse du pouvoir d'achat

Ocde, Education at a glance, teachers salaries [Lien](#)

Les enseignant.es ont perdu au minimum 20% de pouvoir d'achat (augmentation de la retenue pour pension, gel du point d'indice depuis 2010) entre 2000 et 2020, soit l'équivalent en euros constants de plus de 2 mois de salaire par an.

Le salaire net mensuel moyen d'un professeur est inférieur de 9,8% à celui d'un cadre de la fonction publique et de 32,7% à celui d'un cadre du secteur privé. Au bout de 15 ans, le salaire des professeurs du 2nd degré est inférieur de 17% à la moyenne de l'OCDE.



Une inquiétante augmentation des démissions d'enseignant.es

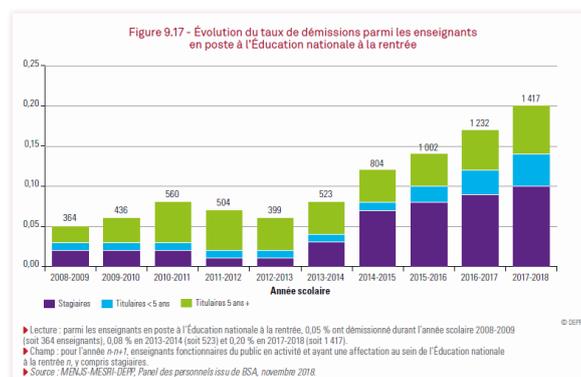
Note d'information de la Depp, 20-16, avril 2020 [lien](#)

Entre 2008 et 2018, le nombre de démissions a quasiment été multiplié par 4, passant de 364 à 1417 pour les enseignant.es en poste. L'augmentation est encore **plus forte dans le second degré** avec une **multiplication quasiment par 5**, passant de 144 à 703 démissions.

Si le nombre peut sembler faible au regard du volume total, son évolution a de quoi inquiéter, d'autant qu'à ce chiffre s'ajoutaient aussi 660 licenciements en 2018...

La note de la Depp nous livre quelques éléments explicatifs :

« La réforme de la maîtrise et la création des ESPÉ en 2013 a pu avoir un impact. La seconde année de master est chargée pour les stagiaires qui doivent à la fois suivre la formation à l'ESPÉ et assumer une classe en responsabilité, tout en rédigeant leur mémoire de master... Certains stagiaires peuvent ainsi se retrouver en difficulté pour tout gérer de front. La chercheuse Corinne Ambroise note également le décalage entre les idéaux et la réalité du terrain pour les jeunes enseignants, avec notamment des dilemmes sur les missions à prioriser (par exemple, préserver le niveau des bons élèves et aider ceux les plus en difficulté). L'élargissement récent des recrutements, touchant un vivier plus large de candidats dont l'enseignement n'était pas la vocation première, peut avoir amplifié ce phénomène de « désenchantement ».





ÉCHECS DE BLANQUER ? (DGESCO 2007-2012 PUIS MINISTRE) OU RÉUSSITE VERS LA PRIVATISATION DE L'ÉCOLE ?

JM Blanquer, 2016, [L'École de demain. Propositions pour une éducation nationale renouvelée.](#)

« L'enseignement privé pourrait être un partenaire plus important encore du service public par sa capacité à expérimenter et à accompagner certains des grands enjeux sociaux et sociétaux de notre temps »

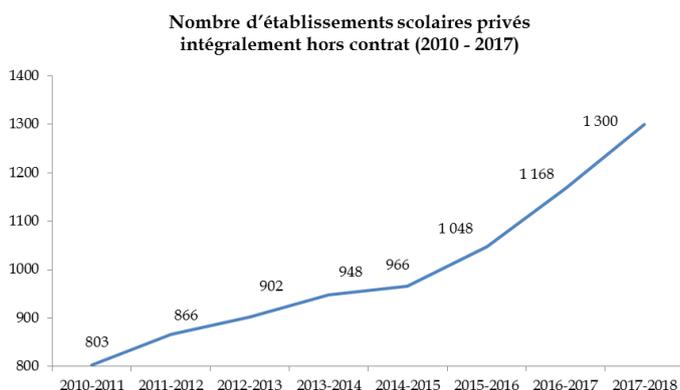
Noam Chomsky, 2017, [Requiem pour le rêve américain](#)

« Commencez par baisser son financement, il ne fonctionnera plus. Les gens s'énerveront. Ils voudront autre chose. C'est la technique de base de la privatisation d'un service public »

Notre analyse : les réformes successives (Parcoursup, réforme du Lycée et du Bac, réforme de la voie professionnelle, loi pour *l'école de la confiance*, Loi de *Transformation* de la Fonction Publique...) contribuent à creuser les inégalités, avec davantage de sélection scolaire : recentrage de l'école sur des « *fondamentaux* » (exit donc la culture pour toutes et tous), la précarisation des métiers, le management renforcé, piloté par le ministre, suppression des instances de contrôles paritaires...

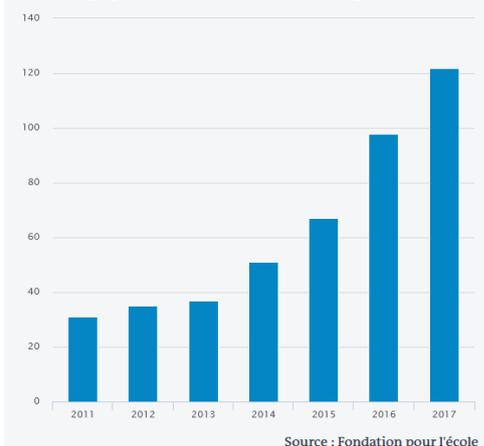
Les écoles privées « hors-contrat » en forte hausse

- Une augmentation continue depuis 2010...et une accélération récente (Article du journal [Le Monde, 31/08/2018](#))

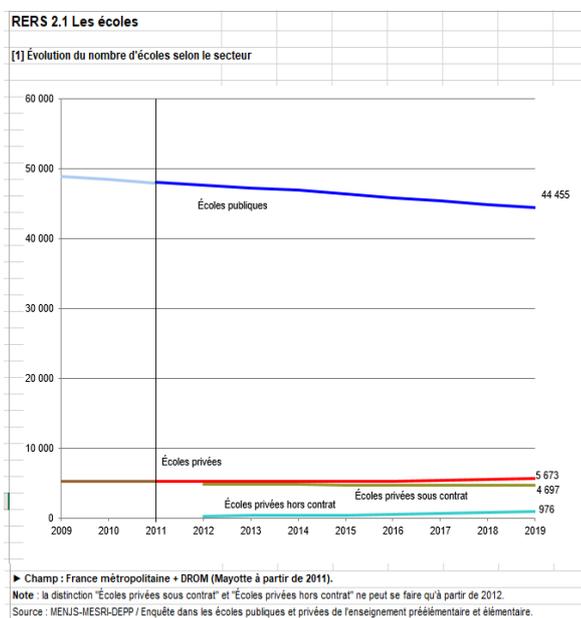


Hors contrat : le nombre de nouveaux établissements multiplié par quatre en 7 ans

Selon la Fondation pour l'école, qui promeut ce modèle, on compte 887 groupes scolaires sans contrat regroupant 1 305 écoles (maternelle, élémentaire, collège, lycée) en activité.



129 écoles hors contrat en plus à la rentrée 2020 : un record...



Il y a 1699 « établissements scolaires indépendants » scolarisant 79 000 élèves. Des écoles essentiellement laïques : 8 écoles sur 10 ouvertes en 2020 sont sans confession déclarée ; elles sont 70% sur l'ensemble du secteur »

→ Ce n'est pas la religion qui fait passer à l'école privée Hors contrat, mais plutôt la situation de l'école publique..

« Fermez des écoles, vous ouvrirez des prisons » V.Hugo



« Fermez des écoles publiques, vous ouvrirez un marché »

Poussées par des (ex-) responsables de l'école publique

C'est en effet au cœur du pouvoir que l'ouverture du marché est portée :

- En 2015, F. Nyssen, ancienne [ministre de la culture \(sous Macron, 2017-2018\) ouvrait une école « indépendante »](#) (ou « libre », pour ne pas afficher clairement hors contrat...)

- En mai 2020, Xavier Darcos, ancien ministre de l'éducation nationale (sous Sarkozy, 2007-2009) prend la présidence du nouvel [institut Kairos](#), qui " vise à soutenir les projets éducatifs innovants, et notamment les établissements scolaires libres... », c'est-à-dire hors-contrat...

- Rentrée 2020 : Tiphaine Auzière (fille de B. Macron) ouvre un lycée privé hors contrat à Paris (source : [Le Figaro](#))

Ce qui inquiète à juste titre les parents d'élèves, et particulièrement la FCPE

- Tribune de Rodrigo Arenas, co-président de la FCPE, 26/08/2020: [L'éducation nationale sous le choc](#)

6 MESURES POUR UNE VRAIE ÉCOLE PUBLIQUE DE LA RÉUSSITE

1.

Limitation des effectifs maximum par classe

Réduire les effectifs à 20 élèves maximum dans chaque classe d'éducation prioritaire (REP et REP+) ; 24 élèves pour CHAQUE CLASSE de primaire, collège et Lycée Professionnel. Au lycée général et technologique : 25 élèves en 2^{nde} et 30 en cycle terminal.

2.

Augmentation des recrutements de personnels titulaires par concours

Augmenter les recrutements de personnels titulaires. Pour l'EPS, les besoins sont chiffrés au moins à 1500 postes au Capests par an, jusqu'en 2024.

3.

Augmentation du nombre de remplaçant.es titulaires et formé.es

Augmenter le nombre des enseignant.es remplaçant.es, pour assurer la continuité du service public, y compris pour des durées de moins de 15 jours. Cela correspond en EPS à un taux de remplaçant.es correspondant à 10% du corps.

4.

Revalorisation de tous les métiers de l'éducation

Une revalorisation directe par l'ajout de 60 points d'indice pour toutes, ainsi qu'une augmentation de 10% de la valeur du point d'indice.

5.

Fin de la précarité pour les missions pérennes

Créer un statut d'étudiant-surveillant pour les AED, ainsi qu'un corps de catégorie B pour les AESH.

6.

Développer la formation initiale et continue, durant le temps de travail

Il faut une formation qui prenne en compte les besoins exprimés par les personnels, et non un formatage imposé par des contre-réformes. L'évolution du système éducatif ne peut se faire qu'avec l'assentiment des personnels qui connaissent le métier et les besoins des élèves.

BLANQUER FAIT DE BEAUX DISCOURS SUR L'ÉGALITÉ, MAIS...

RENTRÉES BLANQUER: 2018-2019-2020

ÉLÈVES DE CPGE	ÉLÈVES DE SEGPA
- 1 118 ÉLÈVES	+ 2 584 ÉLÈVES
+ 33 CLASSES	- 55 CLASSES

60% des élèves en prépas sont enfants de cadres, chefs d'entreprises...

73% des élèves en Segpa viennent de familles défavorisées.

Sources : Dgesco, Bilans du second degré public
Sources : Observatoire des inégalités, 2017
Sources : Depp, Note d'information, Janvier 2017

LES RÉFORMES LIBÉRALES QUI DÉTRUISENT L'ÉCOLE, CA SUFFIT !

ÉVOLUTION ENTRE 2008 ET 2020

Source : DGESCO, Bilans 2nd degré public

+ 263 411 ÉLÈVES	➔	1 classe ouverte pour 250 élèves
+ 1 053 CLASSES		

ENSEIGNAN.TES

- 30 733 POSTES	STOP	EN GRÈVE LE 26 JANVIER
5 FOIS + DÉMISSIONS		

NOMBRE D'ENSEIGNANTS TITULAIRES DU 2ND DEGRÉ PUBLIC 2008-2020
NOMBRE DE DÉMISSIONS DANS LE 2ND DEGRÉ PUBLIC ENTRE 2008 ET 2018

Sources : DEPP-MEN, Bilans sociaux et note d'information 20-16, avril 2020

EN 2021, BLANQUER PERSISTE ET AMPLIFIE LE DÉSASTRE

ET POUR LA RENTRÉE 2021 ?



ELEVES	ENSEIGNANTS
+ 43 518	- 1 883

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES À LA RENTRÉE 2021
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENSEIGNANT.ES TITULAIRES DANS LE 2ND DEGRÉ PUBLIC À LA RENTRÉE 2021

Source : MEN

BLANQUER COMPENSERA LES POSTES PAR DES HSA. SAUF QUE...

RAPPORTEURE AU SÉNAT	AVIS DU SNPDEN
Députée LREM	Syndicat majoritaire des personnels de direction

Cécile Rilhac: "Il semblerait qu'un seuil ait été atteint. Les auditions ont montré qu'il n'y a plus, dans de nombreux établissements, de créneau horaire disponible ou d'enseignants disponibles et volontaires pour effectuer ces heures"

Florence Delannoy: "il y a une difficulté des chefs d'établissements à trouver des professeurs pour assurer ces heures supplémentaires, depuis trois à quatre ans"

LES ENSEIGNANT.ES N'EN PEUVENT PLUS !

66% des crédits ajoutés pour les heures supplémentaires N'ONT PAS ÉTÉ CONSOMMÉS EN 2019 *

*12,3 millions sur les 18 millions ajoutés pour imposer la 2ème HSA

Sources : Rapport du Sénat, 19/11/2020

GESTION COVID-19

LE SENS DES PRIORITÉS DE BLANQUER

ÉLÈVES	ENSEIGNEMENT
+ 53 466	- 2700
ÉLÈVES DANS LE 2ND DEGRÉ PUBLIC	ENSEIGNANT.ES TITULAIRES

SANTÉ	PSYCHO-SOCIAL
+ 2 INFIRMIÈR.ES SCOLAIRES	+ 0 POSTE DE PSYCHOLOGUE
+ 0 MÉDECIN SCOLAIRE Sachant qu'il y a actuellement moins d'1 médecin pour 10 000 d'élèves...	+ 1 ASSISTANT.E SOCIALE

ET + 49 POSTES POUR L'INSPECTION...

Sources : CTM EN (19-12-20)



L'ÉCOLE À LA SAUCE BLANQUER

RENTRÉES 2018-19-20

ÉLÈVES

Source : DGESCO (Repères pour l'analyse de gestion)



+43 706

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES 2017-2020

CLASSES

Source : DGESCO



- 417

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLASSES 2017-2020

ENSEIGNANT.ES

Source : CTM EN



- 7490

ÉVOLUTION DU NOMBRE
D'ENSEIGNANT.ES TITULAIRES
DU SECOND DEGRÉ PUBLIC
2017-2021



EFFECTIFS PAR CLASSE

Source : OCDE, 2020

22ème



PAYS DE L'UE (SUR 23)
SEULE L'ESPAGNE COMPTE PLUS D'ÉLÈVES
PAR CLASSE EN COLLÈGE.

LA REVALORISATION SELON MACRON

JM Blanquer, 28/01/2018 : "Il y a une légitimité à vouloir payer plus les professeurs dans le futur. Je ferai mon maximum"



HIÉRARCHIE

SANS EFFET GRENELLE

Source : Arrêté du 30/07/20



RECTEUR.RICES

+ 843€

PAR MOIS !

INSPECTEUR.RICE
D'ACADÉMIE

+ 468€

ENSEIGNANT.ES

AVEC EFFET GRENELLE

Source : Note Insee n°1810, 21/07/2020



-1,5%

de salaire, en 2018

- Report du PPCR
- Jour de carence
- Point d'indice gelé...

Source : Arrêté du 24/12/20



PERSONNELS DE DIRECTION
+ 25 millions €
sur 2 ans



La perte de pouvoir
d'achat entre 2000
et 2015 équivaut à
2 mois de salaire/an !



Source : Ocde, 2020 (Teachers salaries)